



Le 29 janvier 2012

SECURITE DU PARKING

Chers résidents,

Un résident s'est fait récemment voler les 4 roues de sa voiture durant la nuit.

Afin de garantir un maximum de sécurité pour vos véhicules, merci d'appliquer les recommandations suivantes :

Ne laissez jamais votre bip de parking dans votre véhicule. Notez dès aujourd'hui son numéro et communiquez le au conseil syndical en cas de perte ou de vol.

Eventuellement, **ne laissez pas l'écrou antivol de vos roues dans votre véhicule** pendant la nuit. Plus généralement, n'y laissez rien de précieux.

Surveillez que personne ne rentre dans le parking derrière vous avant la fermeture complète de la porte, **surtout durant la nuit.**

N'ouvrez pas la porte manuellement, sauf en cas d'urgence, car elle resterait ouverte en permanence.

Plus généralement, **ne communiquez les codes d'accès de la résidence qu'à des personnes de confiance.**

Contactez le CS par téléphone ou email dès que vous rencontrez un problème.

Merci de votre vigilance !

Le Conseil syndical
<http://leparcdevrini.free.fr>
cs.leparcdevrini@gmail.com